



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

### Rencontre bilatérale avec le ministre Christophe Béchu du 6 novembre 2023

#### « SAV de CSAM budgétaire, j'écoute »...ou pas? L'occasion de resserrer les boulons de l'agenda social !

De manière exceptionnelle, la rencontre bilatérale généralement programmée avec le ministre avant les annonces budgétaires présentées en CSA Ministériel de fin septembre (en savoir plus [ICI](#)) a dû être reprogrammée en aval de celles-ci. Et finalement ce n'est pas si mal...FO ayant la possibilité de jouer « à armes égales » avec le ministre et son administration sur le contenu du PLF 2024. Quelques jours après le rejet du projet d'agenda social 2023/2026 (en savoir plus [ICI](#)), l'occasion d'aller droit au but sur les sujets qui fâchent ou qui pourraient au contraire aller dans le bon sens. Retour sur les points saillants issus de la rencontre du ministre du 6 novembre...

#### Sujets généraux :

→ **démarche attractivité du pôle ministériel** : si l'exercice est réellement conduit pour répondre à la question de l'attractivité du pôle ministériel, toute action allant en ce sens sera saluée. Sauf qu'à ce stade, nombre d'oublis, de zones d'ombre...et de portes entrouvertes flirtant avec nos lignes rouges ne peuvent que nous alerter (recrutement régional des TSPDD par exemple) ! → *sur ce sujet particulier, le ministre se dit ni pour ni contre »...mais estime que cela vaut le coup de tester.*

Quel que soit le contenu de cette démarche, se pose la question de son périmètre et de niveau de portage. Sans portage politique et sans intégrer la sphère services/EP (ce qui n'est pas le cas actuellement), cela ne restera qu'un exercice de style. Et rechercher à valoriser le pôle ministériel ne justifie pas de repeindre sa situation en rose...et amener l'administration à

mentir au ministre (un baromètre social qui n'a rien de rassurant contrairement aux termes du ministre en CSA Ministériel). → *le ministre se dit conscient de cette nécessité de portage au niveau politique.*

→ **loi 3DS** : engagements des ministres bien enregistrés concernant les demandes de la région Ile de France (fin de non recevoir pour les transferts de l'ADEME, de l'ANAH et de la DIRIF). Alerte particulière sur le projet de mise à disposition DREAL/DIR pour la région AuRA, dont l'exécutif appelle à la désobéissance pour l'application des lois portées par le ministre. FO demande que la convention ne soit pas signée. → *Le ministre prend connaissance avec intérêt de l'intervention de nos camarades de la DREAL AuRA...lui-même étant préoccupé par un certain nombre de prises de positions de la région AuRA.*

→ **JO/Jeux paralympiques (remise de notre motion dédiée ICI)** : la mobilisation des agents du pôle ministériel ne doit pas leur valoir une punition en retour sur leurs droits et conditions de travail. Une enveloppe budgétaire dédiée doit notamment être prévue en plus de la masse salariale 2024 pour éviter que le financement des « gratifications » se fasse grâce à la générosité des agents ! → *Le ministre prend note de ce sujet qu'il semble découvrir.*

Par ailleurs, la mobilisation conjointe majeure et visible des collègues de VNF et de la DIRIF rend (encore plus!) totalement incompréhensible le projet de coupure du corps des PETPE. Plutôt que de morceler leur statut, les JO devraient permettre au ministre de conforter son unité et pousser des améliorations attendues depuis longtemps (bonification du service actif, reconnaissance à titre posthume). Pour FO, ce sujet constitue un réel chiffon rouge dans le projet d'agenda social rejeté unanimement en CSAM du 17 octobre. De la même manière, cette période devrait permettre de finaliser les avancées attendues pour le OPA. → *Le ministre prend note de cette conjonction de calendriers...*

→ **situation en Outre-Mer** : les inquiétudes concernant Mayotte restent vives au-delà des messages rassurants de l'administration centrale. Par ailleurs, de forts questionnements commencent à émerger concernant le statut d'exercice des fonctionnaires de l'État en Polynésie et Nouvelle-Calédonie. Info ou intox ? → *Le ministre découvre ces derniers sujets et mandate son DRH pour s'en enquérir.*

### **Mesures catégorielles:**

→ **évolution des salaires, le compte n'y est pas** : en cumulant les crédits prévus pour prendre en compte la (très insuffisante) augmentation du point d'indice de 1,5 %, la (légère) amélioration des grilles indiciaires au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les mesures catégorielles du ministère (11,8 M d'Euros/2 Mds de masse salariale...rien que la création de 100 postes de « chargés de ruralité en

sous-préfecture » consomme la moitié en masse salariale) et le « glissement vieillesse technicité » (déroulement de carrière automatique), les agents devraient se contenter en 2024 d'une augmentation moyenne de 2 % de leurs rémunérations...à comparer au niveau de l'inflation. Dans une branche ou une entreprise, la FEETS-FO ne signerait pas d'accord salarial dans ces conditions...et pourtant nous en signons de nombreux et de bien meilleurs ! La copie est à revoir en profondeur, sinon le contenu du projet d'agenda social est vide de sens, vide d'essence pour alimenter les plans de requalifications et projets statutaires. FO propose de viser dans un premier temps à aligner les évolutions salariales globales des agents du programme 217 sur ceux du programme 181 (soit une multiplication par 2). → *Le ministre relativise la portée de l'enveloppe catégorielle inscrite au PLF...se projetant sur une potentielle évolution de la valeur du point d'indice (qui n'engage personne à ce stade) qui serait par définition intégrée. Et côté mesures catégorielles, c'est « rien ne bouge à ce stade ».*

Et que penser de toute façon de la portée de promesses de l'administration quand des agents du Cerema se voient retirer des dotations financières notifiées dans le cadre de la bascule ISS/RIFSEEP ? → *Le ministre découvre le sujet...le DRH opine du chef.*

→ **projets statutaires** : un changement de cap radical à opérer pour le projet de statut des personnels d'exploitation, un aboutissement à confirmer pour les OPA et Officiers de Port/Officiers de Port adjoints suivant les revendications des syndicats nationaux FO concernés. → *Des sujets de préoccupation apparemment bien connus du DRH...*

→ **plans de requalification** : oui mais quels dimensionnements, quel calendrier alors que l'enveloppe catégorielle 2024 est déjà largement sous-dimensionnée pour faire face à l'inflation. D'autant que l'administration semble ne pas utiliser le dimensionnement actuel des tableaux de promotions permis par les taux pro-pro ! → *Pas de réponse de la DRH sur ce*

*sujet...on y reviendra !*

### **Et parmi les sujets orphelins :**

- un plan de ratrappage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2010 → *Le ministre indique ne pas avoir mandat à ce sujet...et il faudrait parler d'attractivité des recrutements ?*
- le rétablissement de cycles de mobilité collectifs. → *Sujet qui ne parle pas au ministre...et qui crispe le DRH !*
- le service actif pour les corps d'exploitation et des affaires maritimes (demande de bonification des 1/5 du service actif et départ à partir de 55 ans), en l'étendant à l'ensemble des fonctionnaires exerçant des missions publiques de sécurité, de surveillance et de contrôle et aux agents concernés par le travail posté comme ceux de Météo-France qui ont exercé un emploi qualifié de permanent. → *A mettre en lien avec les sujets statutaires précédents...et opportunités potentielles du calendrier 2024 !*
- l'alignement vers le haut des régimes indemnitaire pour des corps subissant des sujétions comparables. → *Pas de réponse...de toute façon pas d'enveloppe catégorielle prévue.*
- l'amélioration du régime indemnitaire des CR/DR → *Réunion programmée en décembre 2023 suite aux relances de FO.*
- la catégorie A qui concentre pourtant des enjeux majeurs de recrutement...et qui subit un décrochage majeur avec le « A++ »...et qui commence sous le SMIC en école !
- l'évolution du corps des TSM Météo vers la catégorie A
- le rétablissement des indemnités de maniement de fonds
- la neutralisation les mesures indemnitaire précédentes pour le calcul du montant de la clause de réexamen (note de gestion RIFSEEP 2023)  
→ *Pas de réponses directes sur ces sujets...nous y reviendrons.*

### **Conditions de travail:**

- **accidentalité dans les DIR :** sujet encore brûlant et des réponses pas encore à la hauteur. Attention à éviter

des affichages politiques précipités sans moyens adaptés ! → *Le ministre en prend bonne note.*

→ **semaine de 4 jours :** FO prend acte de l'engagement d'ouvrir rapidement une négociation, et demande en l'attente de prolonger les mesures liées à l'expérimentation. → *Le ministre confirme que s'il a décidé de lancer une négociation sur ce sujet en réponse à la revendication de FO, c'est bien que la volonté politique existe.*

→ **JO et « sobriété » énergétique :** les agents ne sauraient régler la note sur leurs deniers et leurs conditions de travail ! Vigilance particulière sur les programmes immobiliers de l'État (et pas que sur ceux conduits par le ministère...tous ceux conduits dans l'État territorial!). → *Le ministre rappelle que le ministère se doit d'être exemplaire...reste à voir à quelles conditions et quels moyens (y compris pour les 80 % d'agents du ministère dépendant de la programmation immobilière conduite par d'autres ministères).*

### **Action sociale:**

→ **négociation sur le modèle d'action sociale ministérielle :** attachement de FO à ce que ces négociations intègrent bien les EP, et attention à ce qui pourrait ressortir de certaines initiatives interministérielles dictées par le contexte des DDI. → *Le ministre en prend note.*

→ **Protection Sociale Complémentaire :** prenant acte des avancées obtenues dans la négociation ministérielle, FO a décidé de signer l'accord MTECT sur la PSC. En restant attachée au maintien d'un couplage avec la prévoyance au bénéfice des agents du pôle ministériel, ce que ne garantit aucunement l'accord interministériel sur la prévoyance que FO a rejeté. Nous demandons notamment qu'un dispositif transitoire en matière de prévoyance soit proposé aux agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. → *le DRH confirme que le point est bien identifié.*

→ **Centre de Gestion des Colonies de Vacances :** le CGCV est pleinement mobilisé pour réussir les séjours de l'été

2024 intégrant les contraintes soulevées par les JO, et mettre en place une offre complémentaire pour assurer une offre alternative aux agents du pôle ministériel mobilisés à cette occasion. Reste à lui en donner les moyens financiers ! → *Le ministre prend connaissance de ce sujet sensible et donne mandat au DRH d'y apporter des réponses adaptées.*

→ **concertation en amont des décisions mobilité/promo :** FO a apporté la preuve que cela existait dans d'autres ministères. Quel motif y aurait-il à ce que les prochaines circulaires aux services/EP du MTECT ne le prévoient pas ? → *Le ministre entend les arguments complémentaires apportés par FO (que l'administration avait omis de lui apporter)...et indique vouloir ré-évoquer le sujet.*

## Relations sociales:

**Réponses globales sur ces différentes revendications :  
A suivre dans la version finalisée de l'agenda social...et au-delà !!**